

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: - (2000)

Heft: 131

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants

TRANSPORTS

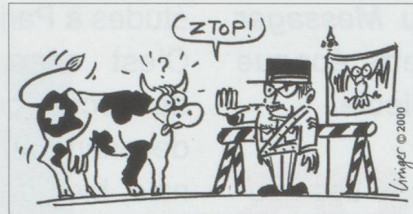
TGV. La Communauté de travail du Jura (CTJ) qui regroupe les élus de Vaud, Berne, Neuchâtel, du Jura et de la Franche-Comté/FR craignent que l'axe TGV Paris-Lausanne/Berne perde de son attractivité du fait de la construction de la ligne TGV Rhin-Rhône. Elle redoute que le poids économique de Bâle et Genève n'influence les décisions en sa défaveur. Pour 339 millions de francs suisses, on mettrait Lausanne à trois heures quinze minutes de Paris, soit un gain de 30 minutes. Il faudrait augmenter la puissance électrique du réseau, supprimer des passages à niveau et introduire des TGV pendulaires. Une plaquette vient d'être adressée aux décideurs des deux pays.



À partir du 28 mai, le train Thalys arrive en Suisse, mettant en service son train à grande vitesse entre Genève et Bruxelles, via Marne-la-Vallée (Disneyland) et Roissy. Disney sera à 3 h 37, l'aéroport Charles-de-Gaulle à 4 h 07 et Bruxelles à 5 h 16. Dès le 28 mai, les nouveaux trains inclinables (ICN) seront en service sur la ligne Lausanne-Bienne-Zürich-St-Gall. 70 000 personnes ont manifesté leur intérêt pour les 27 voyages d'essai à bord des 2 premiers trains acquis par les CFF. Ces INC permettent de rouler plus vite et de mettre 15 minutes de moins entre Lausanne et Zürich par Bienne. Le convoi a franchi à 140 km/h le tronçon sinueux entre Concise/VD et Bevaix/NE où les trains roulent normalement à 120 km/h. Les autorités valdotaines et valaisannes présenteront d'ici l'automne, une stratégie commune pour définir les conditions de réalisation d'un tunnel sous le Grand-Saint-Bernard. Long de 48,5 km, le tunnel de base relierait la Suisse romande au réseau ferroviaire italien.

AGRICULTURE

Le Gouvernement allemand veut l'embargo sur le bœuf suisse. La décision prise pour la viande britannique concerne également les produits helvétiques. La viande suisse n'aura toutefois aucune obligation de signaler sa provenance contrairement au bœuf britannique qui



devra être estampillé « british beef ». Le prix du fromage devrait baisser en Suisse. Le supplément pour le lait transformé en fromage passera de 12 à 20 centimes par litre dès le 1^{er} mai. Le producteur continuera de percevoir le prix-cible de 77 centimes par litre. Le fabricant versera 57 cts au lieu de 65, le reste sera pris en charge par la Confédération. Pour compenser cette augmentation, les aides à l'exportation seront corrigées à la baisse.

ÉCONOMIE

Les exportations suisses de matériel de guerre se sont élevées à 230,5 millions de francs contre 212,7 en 1998.

Nicolas Hayek s'est vu décerner par l'Organisation mondiale de la pro-



priété intellectuelle, une médaille célébrant le 50 000^e dépôt de dessin et de modèle industriel.

Le bilan de l'industrie chocolatière suisse en 1999 est mi-amer. Les ventes ont marqué le pas en volume, mais augmentent de 3 % en valeur à 1,222 milliard de francs. 7 019 852 passagers ont fréquenté

l'aéroport de Genève en 1999 contre 6 490 968 en 1998, et le bénéfice de 1998 se monte à 18 millions de francs en augmentation de 60 %. 1999 sera encore meilleur.

Les exportations de la branche pharmaceutique suisse ont poursuivi leur envol en 1999. Elles ont crû de 14,7 % à 21,1 milliards de francs, avec un solde positif à 12,3 milliards (+13 %) confortant la Suisse au premier rang mondial des exportateurs de médicaments.

STATISTIQUES

En 1999, 20 363 personnes ont obtenu la nationalité helvétique. C'est 916 personnes de moins qu'en 1998.

Il y a eu en 1999, 582 morts sur les routes. C'est 15 morts de moins qu'en 1998.

SCIENCES

Des carences de la protéine apoE qui joue un rôle dans la protection du cerveau, pourraient faciliter le développement de la maladie d'Alzheimer. En collaboration avec les chercheurs de Glaxo, l'Institut de biologie moléculaire de l'Université de Lausanne travaille sur cette découverte en vue de développer de nouvelles approches thérapeutiques. Cette découverte ouvre de nouvelles pistes pour le traitement. Ces résultats sont les premiers publiés par l'unité commune créée il y a quelques mois par l'Unil et Glaxo Wellcome. Le géant britannique s'est engagé à investir près de 10 millions de francs en 4 ans à Lausanne.

L'ingénieur Laurent Torriani et son collègue Marcel Aeschlimann ont mis au point un procédé de soudure du bois utilisant des chevilles de plastique soudées par ultrason sans utiliser de réaction chimique. Le procédé s'appelle « WoodWelding ». La société biennoise Creaholic est spécialisée dans l'innovation technique.

SOCIÉTÉ

Jeux olympiques. Montreux-Valais-Fribourg sont candidats pour les Jeux de 2010. L'Oberland bernois a

de l'actualité suisse



déposé une candidature pour 2014. La Fondation Pestalozzi élargit son champ d'action et s'associe avec deux partenaires : l'Association suisse pour les enfants en placement et l'Institut suisse d'adoption. Il s'agit de la première étape dans la mise en place d'un véritable réseau d'aide aux enfants et aux jeunes défavorisés en Suisse.

Handicapés. La stérilisation chirurgicale de personnes incapables de discernement ne devrait plus a prio-



ri être inadmissible. L'Académie suisse des sciences médicales a approuvé de nouvelles directives et les a soumises au corps médical. Ces nouvelles directives devraient prendre en considération l'évolution sociale et les nouvelles possibilités médicales. Aujourd'hui l'évolution des mentalités pousse à admettre que la sexualité peut faire partie de l'épanouissement personnel, même pour ceux qui ne sont pas toujours capables d'en évaluer la portée. La capacité de discernement ne peut rester le critère unique et décisif de la légitimité de la stérilisation.

NATURE

Le Feu bactérien, soit la bactérie *erwinia amylovora*, touche trois villages près de Nyon/VD. La présence de ce fléau en France a justifié un dépistage systématique. On a trouvé la bactérie sur des cotoneasters. Atteints, les arbres et leur feuillage sèchent en une saison. Pour éviter toute contagion, tous les cotoneas-

ters vivant à moins de 3 km seront abattus et brûlés.

Lynx et loup. Les Suisses plébiscitent le lynx et le loup. Une forte majorité estime que ces deux prédateurs ont leur place dans les Alpes et approuve le versement de subventions supplémentaires aux éleveurs de moutons qui prennent des mesures de prévention. Ce sont les résultats d'un sondage WWF publié en février.

Une mère lynx et ses deux petits ont été trouvés morts à Rougemont/VD, Pays d'EnHaut. Ils ont probablement été empoisonnés ; des analyses sont en cours. La Conservation de la faune du canton de Vaud a déposé une plainte pénale contre inconnu. La mise en place du « Concept lynx Suisse » permettra peut-être de diminuer la pression sur les mêmes régions.

ÉVÉNEMENTS CULTURELS

La réforme de la Fondation Pro Helvetia est à l'étude. Yvette Jaggi, sa présidente, doit préciser et concrétiser le projet qui devra être présenté le 15 juin au Conseil de Fondation. Distribuant 30 millions de francs chaque année aux artistes, la Fondation fait l'objet de polémiques depuis quelques années. Urs Frauschiger, son précédent directeur, la qualifiait déjà de mastodonte inerte. Il estimait qu'elle dépensait beaucoup d'argent pour son administration.

Claude Chabrol tourne à Lausanne son prochain film *Merci pour le chocolat*. Isabelle Huppert et Jacques Dutronc se sont mariés à l'hôtel de ville pour les besoins du film. Les retombées financières et touristiques sont intéressantes.

Une société genevoise veut construire à Lully/FR une pyramide géante. Devisée à 70 millions, la réalisation abriterait un musée permanent consacré à l'histoire et au devenir de la Suisse. Ce complexe de 114 mètres de côté, s'il se réalise, se trouvera à mi-distance des

arteplages d'Yverdon-les-Bains et de Morat d'Expo.02.

Sean Penn va adapter à l'écran le roman policier de Friedrich Dürrenmatt. Le rôle principal sera tenu par Jack Nicholson.

Zürich. Les sept Picasso volés en 1944 dans la galerie de Max G. Bol-



lag ont été restitués à ce dernier, grâce à un intermédiaire. A titre de récompense, l'intermédiaire a reçu 2 des 7 Picasso. Un tableau de Julius Pinkas *Nu sur le lit* est toujours manquant.

Le Suisse Daniel Humair a reçu la Victoire du meilleur album de jazz aux 7^e Victoires de la musique classique et du jazz.

La Suissesse Esen Isik a remporté le grand prix du Festival international de court métrage de Clermont-Ferrand pour son film *Le Père volé*.

Les anglophones peuvent désormais se plonger dans l'apprentissage du rhéto-romanche. La maison d'édition Hippocrene Books à New York a publié le premier dictionnaire bilingue romanche-anglais, destiné aux touristes anglophones.

Musée olympique de Lausanne. Pour rester dans la course, le Musée olympique veut se moderniser ; Un ambitieux programme est en cours d'élaboration. Budget : 10,3 millions de francs.

Expo.02. Nelly Wenger est officiellement directrice générale. Pro Helvetia est prête à soutenir financièrement des projets, pour autant qu'ils répondent aux critères de l'institution.

NB. Tous les francs mentionnés sont des francs suisses.

Henriette Germain-Nicolet